



Administration communale
Rue Auguste-Bachelin 4
CH-2074 Marin-Epagnier

Thielle-Wavre, le 21 novembre 2022

Dépôt d'une motion populaire concernant le réaménagement de la place communale de Thielle-Wavre

Mesdames, Messieurs,

Comme annoncé le 9 novembre dernier, l'Association du P'tit Four de Wavre soumet aux autorités communales une motion populaire intitulée « Réaménagement de la place jouxtant à l'est l'ancienne Maison de Commune de Thielle-Wavre ». Elle vous prie de bien vouloir la transmettre au Conseil général, après vérification de sa recevabilité.

La population du village de Thielle-Wavre a clairement montré son intérêt envers cette demande de réaménagement puisque nous avons récolté plus d'une centaine de signatures en quelques jours. Nous espérons dès lors qu'une étude sera rapidement faite pour trouver des solutions visant à rendre cet espace situé au centre du village plus convivial et plus sécurisé pour tous. Nous vous rappelons que cette cour goudronnée est régulièrement utilisée pour les manifestations publiques qui animent notre commune : La fête de printemps, la Gratifieria, la Kermesse scolaire, la fête d'automne, la soirée pizza, Halloween, la St-Nicolas et d'autres manifestations ponctuelles encore. Elle est également le lieu de rendez-vous des jeunes gens du village en soirée ou pendant le week-end et un endroit fréquemment utilisé pour organiser des anniversaires.

Parmi les priorités désirées il y aurait la construction d'une structure de jeux publique, accessible pendant les heures d'école pour les enfants en bas-âge, pour les enfants placés à la structure d'accueil et pour les écoliers qui ont congé certains après-midis de semaine. Un meilleur accès au four banal et une modification des gradins en béton ayant déjà causé plusieurs accidents seraient également souhaitables pour garantir la sécurité.

Si vous le permettez, comme nous partageons régulièrement l'usage de cette place, nous aimerions suggérer que des représentants de l'Association du P'tit Four de Wavre, de La Société d'Emulation de Thielle-Wavre, de la direction de l'EOREN Bas-Lac, ainsi que des enseignants du Collège de Wavre fassent partie des discussions concernant les réaménagements envisagés.

Nous espérons que vous comprendrez que cette place est importante pour les habitants de la commune qui en font très régulièrement usage et qu'un réaménagement de cet espace est espéré depuis longtemps.

Dans l'attente de vos nouvelles et dans l'espoir que notre motion populaire sera reçue de manière favorable, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations respectueuses.


Celia Walmsley

Motion populaire « Réaménagement de la place jouxtant à l'est l'ancienne Maison de Commune de Thielle-Wavre »

Description : Cette place, pour l'essentiel goudronnée, est une extension de la cour de l'école. Elle est également utilisée pour les manifestations de l'Association du P'tit Four, de la Société d'Émulation et de l'école. Elle est marquée au sud par des gradins permettant de descendre vers le four banal, à l'est par un talus accédant au préau et au nord, séparé par une clôture, un ancien verger désaffecté, propriété privée.

Constats : Le revêtement goudronné accuse son âge et, mis à part une table de ping-pong et quelques bancs servant de garde-fous au sommet des gradins, n'offre que peu d'attrait pour les jeux et la détente.
Les gradins créés autour du four banal ont permis de le dégager d'un comblement de terrain effectué au milieu du siècle passé. A l'usage, ils s'avèrent dangereux et ont provoqué plusieurs accidents.
Cet endroit revêt une grande importance : c'est d'une certaine manière la place du village de Wavre. Les gens et les tout petits enfants qui n'ont pas accès durant les heures de classe à la place de jeu située dans le périmètre scolaire s'y trouvent cantonnés.

Souhaits : Cet espace, comme décrit plus haut, présente de nombreux inconvénients et mériterait d'être repensé de manière à le rendre plus attrayant et plus convivial.
L'accès au four banal devrait être amélioré.
La surface en dur devrait être diminuée et la transition avec la cour de l'école améliorée également.
La réflexion sur ce dossier devrait prendre en compte une éventuelle extension vers le nord (possibilité d'acquisition d'un terrain privé).

Moyens : Nous demandons au Conseil Général de mandater le Conseil Communal afin d'étudier notre demande et d'y apporter des solutions.

Première signataire : Celia Walmsley, rue du Champ-des-Piecettes 4, 2074 Marin



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TÈNE

Auguste-Bachelin 4
2074 Marin-Epagnier
Tél. +41 (0) 32 886 65 00
www.commune-la-tene.ch
commune.la-tene@ne.ch

n/réf.CC/aj
DA : 3400

La Tène, le 21 novembre 2022

Attestation qualité d'électrice et d'électeur

Concerne : Motion populaire

« Réaménagement de la place jouxtant à l'est l'ancienne Maison de Commune de Thielle-Wavre »

Nous attestons la réception de 22 listes portant 151 signatures.

Se fondant sur la Loi sur les droits politiques (LDP) du 17 octobre 1984, le Contrôle des habitants de la commune de La Tène atteste que les 22 listes jointes portent **147 signatures valables** de citoyen·ne·s qui ont qualité d'électrices et d'électeurs en matière communale et exercent leurs droits politiques dans ladite commune.

4 signatures ne sont pas valables pour les motifs suivants :

- f3 – non domicilié·e ou ne vivant plus dans la commune : 1 signataire
- f1 – non citoyen·ne suisse (Permis de séjour B) : 3 signataires

Sceau du service :



Préposée au registre des électrices et électeurs :

Signature manuscrite :

Fonction :

Lieu :

Date :

.....
Préposée au contrôle des habitants
La Tène
21 novembre 2022